

# WORKING PAPER

N°02/14 JANVIER 2014 | NOUVELLE PROSPÉRITÉ

## Les politiques de l'emploi face à la croissance faible

Lucas Chancel, Damien Demailly (Iddri)

*Ce Working Paper dresse une synthèse des échanges, augmentée d'un travail de recherche, qui ont eu lieu lors de la 3<sup>e</sup> séance du séminaire « Croissance et Prospérité » du 16 octobre 2013.*

### DES LIENS COMPLEXES ENTRE CROISSANCE ET EMPLOI À COURT TERME

À court terme, croissance et emploi sont très fortement corrélés. Mais le sens de ce lien est sujet à controverses, certains prônant des politiques de l'emploi pour relancer la croissance, d'autres des politiques de croissance pour relancer l'emploi. Par ailleurs, certains pays réussissent à endiguer une hausse du chômage alors que leur PIB chute, en temps de crise, notamment par des politiques de répartition du temps de travail.

### PAS BESOIN DE CROISSANCE DE LONG TERME POUR FAIRE DE L'EMPLOI

Il ne semble pas y avoir de lien entre taux de croissance structurel et taux de chômage. Si, sur le long terme, le niveau des gains de productivité détermine le niveau de vie et les salaires, il n'influence pas le taux de chômage. En revanche, la transition vers un régime de croissance plus faible pourrait, elle, accroître pendant un temps les difficultés sur le marché de l'emploi – lorsque les salaires ne sont pas indexés sur la croissance : mais force est de constater qu'il y a très peu d'études empiriques sur ce sujet.

### RÉDUIRE LA CONSOMMATION ET LE TEMPS DE TRAVAIL ?

Certains auteurs proches du courant « décroissant » soulignent qu'une baisse des consommations et donc de la croissance, alors même que la productivité continuerait à augmenter, appelleraient à une réduction du temps de travail afin d'éviter l'explosion du chômage. Dans un tel scénario, les salaires des travailleurs seraient également appelés à baisser. On peut toutefois s'interroger sur le réalisme d'un scénario de baisse des consommations alors que la productivité augmente.

Copyright © 2014 IDDRI

En tant que fondation reconnue d'utilité publique, l'Iddri encourage, sous réserve de citation (référence bibliographique et/ou URL correspondante), la reproduction et la communication de ses contenus, à des fins personnelles, dans le cadre de recherches ou à des fins pédagogiques. Toute utilisation commerciale (en version imprimée ou électronique) est toutefois interdite.

Sauf mention contraire, les opinions, interprétations et conclusions exprimées sont celles de leurs auteurs, et n'engagent pas nécessairement l'Iddri en tant qu'institution.

Citation: Chancel, L., Demainly, D. (2014), *Les politiques de l'emploi face à la croissance faible*, Working Papers n°02/14, Iddri, Paris, France, 12 p.

☆☆☆

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-10-LABX-01.

☆☆☆

Pour toute question sur cette publication,  
merci de contacter les auteurs :

Lucas Chancel – [lucas.chancel@iddri.org](mailto:lucas.chancel@iddri.org)  
Damien Demainly – [damien.demainly@iddri.org](mailto:damien.demainly@iddri.org)

ISSN 2258-7071

# Quels enjeux pour la protection sociale dans une économie post-croissance ?

Lucas Chancel, Damien Demailly  
(Iddri)

---

1. INTRODUCTION : UN SCÉNARIO DE CROISSANCE FAIBLE	5
2. EMPLOI, CROISSANCE ET PRODUCTIVITÉ À COURT TERME	6
3. EMPLOI ET CROISSANCE À LONG TERME : LE CAS D'UNE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION	7
4. EMPLOI ET CROISSANCE FAIBLE À LONG TERME : LE CAS DE LA BAISSE DES GAINS DE PRODUCTIVITÉ	8
5. CONCLUSION	9
RÉFÉRENCES	11

Le séminaire « Croissance et Prospérité », organisé par l'Iddri, en partenariat avec l'OFCE, le Cired, la Fondation Nicolas Hulot et l'Institut Veblen, analyse les enjeux d'une économie post-croissance, qui soit à la fois résiliente face à l'incertitude quant à la productivité et la croissance de long terme et qui « fonctionne » même si la croissance s'avérait très faible, en termes de création d'emplois, de réduction des inégalités, de soutenabilité financière et politique de l'Etat-providence, etc.

Au cours de la troisième séance du séminaire, du 16 octobre 2013, Pierre Cahuc et Pierre Larrouturou sont intervenus sur le thème des politiques de l'emploi dans une économie post-croissance.

Cet article ne constitue pas un verbatim de la troisième séance du séminaire, mais dresse une synthèse des discussions, augmentée d'un travail de recherche, ayant pour objectif de faire ressortir les éléments clés du débat et d'esquisser des solutions aux problèmes soulevés.

**Pierre Cahuc** est professeur à l'École Polytechnique, membre du CAE (Conseil d'analyse économique), chercheur au CREST (centre de recherche de l'INSEE) et au CEPR (Centre for Economic Policy Research, Londres, Royaume-Uni), et directeur de programme à l'IZA (Institute for the Study of Labor, Bonn, Allemagne) ; il est également membre du Cercle des économistes.

**Pierre Larrouturou** est ingénieur-agronome, diplômé de Sciences Po et conseiller régional d'Île de France. Spécialiste du partage du temps de travail, il a écrit de nombreux ouvrages sur la question et a notamment travaillé avec Gilles de Robien sur la mise en place de la loi Robien (1996) sur la réduction du temps de travail.

## 1. INTRODUCTION : UN SCÉNARIO DE CROISSANCE FAIBLE

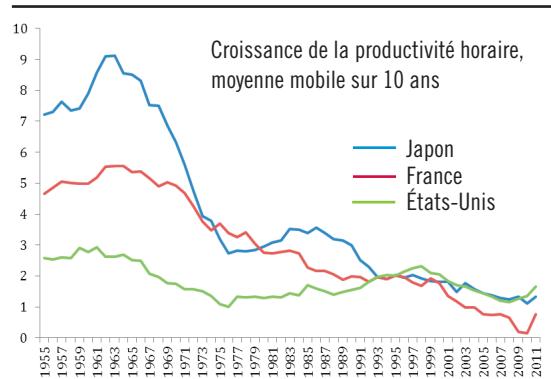
L'étude de la productivité et de la croissance sur le long terme est sujette à caution pour des raisons statistiques<sup>1</sup>. Elle révèle néanmoins, sur plusieurs décennies, une baisse des gains de productivité et donc de la croissance potentielle dans la majorité des pays industrialisés, même en prenant en compte le rattrapage économique que nombre d'entre eux ont connu après la Seconde Guerre mondiale. Oscillants entre 3 % et 9 % pendant les Trente Glorieuses, les taux de croissance sont aujourd'hui inférieurs à 2 % dans la plupart des pays OCDE. Cette baisse a de nombreuses explications, plus ou moins consensuelles (panne de l'innovation, tertiarisation, intensité capitalistique de l'économie, impact du chômage, etc.), et à ces facteurs pourraient s'ajouter dans le futur la raréfaction des ressources naturelles et les politiques de lutte contre la dégradation de l'environnement<sup>2</sup>.

**Nous sommes aujourd'hui face à une incertitude sur l'avenir de la croissance.** Sera-t-elle, ces prochaines décennies, de 2 % ? De 1 % ? De nouvelles Trente Glorieuses sont-elles devant nous ? Ou le futur est-il à une croissance nettement plus faible ? Une telle incertitude impose d'envisager un scénario de croissance faible pour les décennies à venir – non pas parce que la croissance faible serait en soi désirable, mais parce qu'il convient de se préparer à une telle éventualité. **Dans un tel débat, la question de l'emploi et du chômage est centrale.**

1. Les mesures standard de la productivité intègrent mal les évolutions qualitatives ainsi que les prestations de services publics (cf. Stiglitz *et al.*, 2009).

2. Pour un exposé des controverses entourant le ralentissement des gains de productivité, cf. Chancel et al. (2013).

**Figure 1. Évolution des taux de croissance de la productivité par heure travaillée (Japon, France, États-Unis – 1955-2011)**



Source : Conference Board, 2013.

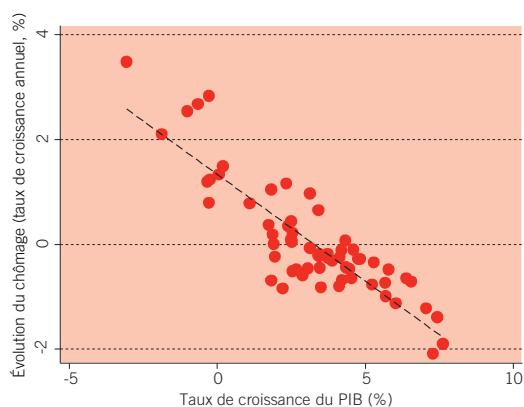
**Sans croissance, pas d'emploi ?** C'est en tous cas la vision des politiques, de la plupart des économistes et de l'opinion publique. Pour clarifier ce débat, il convient de différencier les effets reliant le taux de chômage à la croissance du PIB à court et à long termes ainsi que les différentes causes pouvant expliquer une baisse des taux de croissance. Nous distinguerons donc trois cas : les liens entre croissance, chômage et productivité à court terme (section 2) ; l'impact sur l'emploi d'une baisse volontaire et prolongée des consommations (section 3) ; et enfin l'impact sur le taux de chômage d'un ralentissement des gains de productivité sur le long terme (section 4).

## 2. EMPLOI, CROISSANCE ET PRODUCTIVITÉ À COURT TERME

“Okun’s law, fit at fifty ?”<sup>3</sup> Dans un article paru en 2012, Ball *et al.* (2012) s’interrogent sur la pertinence de la loi dite « d’Okun », une relation permettant de prédire le niveau de chômage en fonction du niveau de croissance du PIB. La « loi d’Okun », formulée dans les années 1960 (Okun, 1962), établit une relation entre chômage et croissance à court terme.

La figure 2 montre le lien relativement fort entre croissance du PIB et variation du chômage depuis 1950 aux États-Unis. Ball *et al.* montrent que la loi a un fort pouvoir prédictif dans de nombreux pays au cours de cinquante dernières années.

**Figure 2. Évolution du taux de chômage et croissance du PIB aux États-Unis (1951-2012)**



Source : BLS (2013). Mise en forme des auteurs

Selon la loi d’Okun, la variation du chômage est fonction de l’écart entre la croissance réalisée et la croissance dite potentielle. La croissance « potentielle » est la croissance qui pourrait avoir lieu si l’économie utilisait pleinement ses capacités de production (toutes ses usines, tous ses travailleurs, et toutes les possibilités offertes par les techniques<sup>4</sup> qu’elle a à disposition). Dans sa version simplifiée, la loi d’Okun s’écrit<sup>5</sup> :

$$\text{Variation du chômage} = \text{croissance du PIB réalisée} - \text{croissance potentielle}$$

Cette loi se traduirait donc par un seuil de croissance en-dessous duquel l’économie détruit

plus d’emplois qu’elle n’en crée, et un niveau de croissance au-dessus duquel elle en crée davantage. Ce seuil, fonction la croissance potentielle, dépend de deux principaux facteurs : la croissance de la productivité et la croissance démographique.

Mais une critique que l’on peut porter à la loi d’Okun est qu’elle traduit avant tout une réalité comptable et qu’elle n’informe en rien sur le *sens* de la relation entre croissance et chômage. Est-ce la croissance qui créé l’emploi ou l’inverse ? De manière très schématique, cette question renvoie au débat entre les tenants des « politiques de l’offre » (la réduction du coût du travail permettrait de relancer l’emploi et donc la croissance) et des tenants des « politiques de la demande » (la hausse des salaires ou des emplois publics<sup>6</sup> permettraient de relancer la croissance et l’emploi dans l’ensemble de l’économie).

La loi d’Okun, qui est en fait une relation comptable, a également été critiquée : elle serait instable pour certains (Meyer et Tasci, 2012), voire totalement inopérante pour d’autres (Gordon, 2011 ; NPR, 2011), qui observent des périodes de croissance forte après des épisodes de crise économique sans baisse du taux de chômage. En Europe, la relation entre chômage et croissance du PIB à court terme est en effet nettement moins mécanique qu’aux États-Unis. En Italie, en Allemagne, en Autriche ou en Suisse, la loi d’Okun explique les variations du chômage pour la moitié des trente-deux dernières années seulement, et parfois moins (voir figure en annexe). Le pouvoir prédictif de la relation est donc loin d’être infaillible.

C’est en particulier le cas en Allemagne, lors de la dernière crise économique. La récession y a été sévère en 2008 et 2009, mais l’emploi s’est maintenu à un niveau relativement stable. Plusieurs facteurs, notamment démographiques (de nombreux jeunes ont prolongé leurs études au lieu d’entrer sur le marché du travail [Duval, 2013]), peuvent expliquer cette tendance, mais les entreprises ont aussi et surtout eu recours à la réduction du temps de travail (avec ou sans baisse de revenu) comme le montre la figure 3.

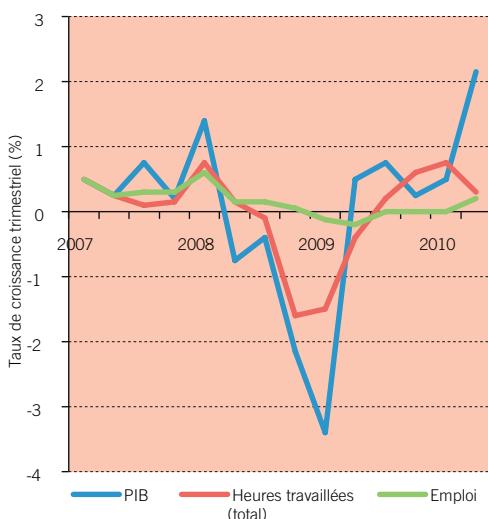
3. « La loi d’Okun : en forme à 50 ans » ?

4. i.e. tout ce qui est permis par son progrès technique.

5. Plus précisément, la loi d’Okun s’écrit :  $U - U^* = \beta(g^* - g) + u$ , avec  $U$  le taux de chômage prédit,  $U^*$  le niveau de chômage de long terme,  $g$  la croissance du PIB,  $g^*$  le niveau de croissance potentielle, le coefficient d’Okun et  $u$  un terme d’erreur.

6. Les pouvoirs publics doivent alors dégager des marges budgétaires, imprimer de la monnaie ou s’endetter en attendant un retour de la croissance. C’est ce que fit le président américain F.D. Roosevelt pendant le New Deal à partir de 1932 ; c’est aussi le pari des contrats d’avenir du gouvernement français, inaugurés en 2012.

**Figure 3.** Emploi, croissance et heures travaillées en Allemagne



Source : Dietz *et al.*, 2011. Mise en forme des auteurs

Ainsi, s'il existe un lien que certains qualifient de « mécanique » entre croissance du PIB et chômage, ce lien ne permet pas de dire systématiquement si c'est la croissance faible qui crée du chômage ou si c'est l'inverse. De plus, ce lien n'est pas infaillible : il existe des moyens de contenir le chômage lors des phases de récession, comme la réduction du temps de travail.

### 3. EMPLOI ET CROISSEMENT À LONG TERME : LE CAS D'UNE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION

Certains auteurs (Jackson, 2009 ; Victor, 2008) soutiennent que l'atteinte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre ne peut se réaliser que si les individus réduisent significativement le volume global de leurs consommations, *i.e.* si le PIB stagne ou décroît. Demandons-nous quelles problématiques un scénario de croissance faible prolongée ferait peser sur l'emploi.

Jackson (2009) souligne que si la consommation diminue, alors que les gains de productivité et les destructions d'emploi associées sont élevés, l'économie détruira des emplois. Ce mode de raisonnement a été décrit dans la section précédente : à durée de travail inchangée, la croissance du PIB étant plus faible que la croissance de la productivité, l'économie ne peut absorber les emplois détruits dans de nouveaux secteurs car la demande est trop faible. La différence tient ici à la durée.

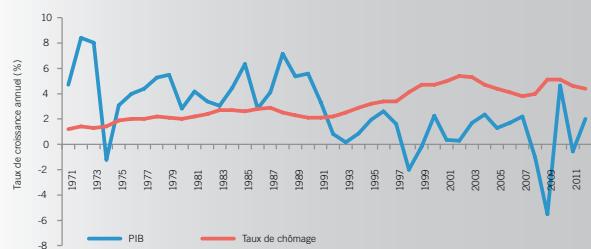
### Encadré 1. Croissance faible et chômage au Japon

Le Japon est un cas d'étude intéressant, car il s'agit d'un pays riche ayant connu plus d'une décennie de croissance faible tout en maintenant un taux de chômage faible. Il ne s'agit évidemment pas d'une baisse volontaire des consommations discutée dans la section 3, mais il ne s'agit pas non plus d'une crise conjoncturelle.

Après l'explosion de la bulle immobilière au début des années 1990, l'économie japonaise a crû à un rythme moyen de 1,1 % par an jusqu'à la crise de 2007 – alors que la productivité horaire a augmenté pour sa part en moyenne de 1,9 % sur la même période. Le Japon combine alors à la fois une situation de demande atone – les ménages n'ont pas confiance dans l'avenir et préfèrent épargner, ce qui ralentit la croissance du PIB – et de faibles gains de productivité au regard des décennies passées.

Pendant les quinze années qui ont suivi la crise de 1991, le taux de chômage japonais est passé de 2,1 % à 5,4 % pour retomber à 3,8 %, avant la crise de 2007. Néanmoins, si la hausse est sévère (le taux est multiplié par deux), le niveau absolu reste contenu : le chômage japonais ne dépasse pas les 6 % — niveau que bon nombre de pays européens seraient envieux d'atteindre. Et avant la crise de 2007, il était reparti à la baisse, sans pour autant que la croissance n'enregistre de nette embellie.

**Figure 4.** Croissance et chômage au Japon (1971-2012)



Source : Conference Board (2013) et OCDE (2013). Mise en forme des auteurs

Comment expliquer qu'une aussi longue période de croissance faible, inférieure aux gains de productivité, n'ait pas fait exploser le chômage ? Deux raisons peuvent être mises en avant, qui renvoient paradoxalement à deux prescriptions généralement opposées en matière de politiques de l'emploi. D'une part, le Japon est caractérisé par une culture du contrat de travail à vie. Ainsi, les entreprises ne licencient pas ou peu leurs travailleurs et préfèrent recourir à des réorganisations à l'intérieur des entreprises, avec du temps partiel et de la formation continue. D'autre part, le marché du travail japonais a été déréglementé pendant cette période (1991-2007), avec l'introduction de contrats à courte durée et avec l'assouplissement des procédures de licenciement – ce qui a entraîné une hausse des inégalités sociales, notamment entre les jeunes entrants dans le marché du travail et les plus âgés, déjà en poste (Lechevallier, 2011).

Dietz *et al.* (2013) soutiennent que dans un tel scénario, le partage du temps de travail permet de faire face à une importante montée du chômage<sup>7</sup>. Il convient de rappeler que dans ce cas, si des politiques de redistribution (entre les salaires ou du capital vers le travail) peuvent être mises en place pour accroître ou maintenir les revenus de certains groupes de la population, la réduction du temps de travail ne peut s'accompagner du maintien du niveau de salaire de chacun.

Mais il est intéressant de noter que, pour les auteurs du courant de la « décroissance », la réduction du temps de travail n'est pas seulement une manière d'éviter la hausse du chômage dans une période de baisse généralisée des consommations (Entropia, 2007). C'est aussi un moyen par lequel la baisse des consommations se réalise. Dans cette logique, la RTT permet de produire moins et de consommer moins. L'hypothèse forte faite ici est la possibilité de réduire les consommations matérielles individuelles et collectives de manière souhaitée.

#### 4. EMPLOI ET CROISSANCE FAIBLE À LONG TERME : LE CAS DE LA BAISSE DES GAINS DE PRODUCTIVITÉ

La loi d'Okun n'a pas été conçue pour expliquer les liens entre le taux de chômage et la transition vers un régime de croissance plus faible à cause d'un ralentissement des gains de productivité, mais pour étudier les évolutions du chômage et du PIB sur le court terme. Afin de répondre à notre question initiale, il faut donc faire appel à d'autres théories qui étudient les liens entre le niveau de croissance de l'économie à long terme et le chômage. Nous nous intéressons dans cette section à une baisse de croissance induite par une baisse des gains de productivité, et non aux rétroactions du chômage sur la productivité ou sur la croissance, bien que ceci mériterait une analyse détaillée.

Intuitivement, on pourrait associer la baisse des gains de productivité enregistrée à partir de la fin des années 1960 dans les pays OCDE à une hausse du taux de chômage. Les gains de productivité chutent en Europe plus fortement qu'aux États-Unis. Et la montée du chômage est plus forte sur le Vieux Continent qu'en Amérique du Nord.

##### i) La transition d'un régime de croissance forte à un régime de croissance faible.

Une possible explication à la montée du chômage consécutive à la baisse des gains de productivité tient à l'inertie des salaires. Pour Blanchard et Wolfers (2000), lorsque les acteurs économiques ont été habitués à une période de croissance élevée, ils ont aussi été habitués à une rapide revalorisation de leurs revenus. Lors d'une transition vers un niveau de croissance de la productivité plus faible, les anticipations d'évolution de salaire peuvent être rigides. Les salaires croissent donc plus vite que ce que l'économie est capable de produire, ce qui accroît *de facto* le coût réel du travail et peut par conséquent accroître le chômage. À l'inverse, cet effet « rigidité » peut aussi jouer en faveur de l'emploi, quand la croissance de la productivité augmente. C'est ce qu'Aghion et Howitt (1994) appellent l'« effet de capitalisation », par lequel la hausse des gains de productivité rend l'emploi plus profitable<sup>8</sup>.

Si cet effet « rigidité » a joué un rôle dans la phase initiale de ralentissement des gains de productivité, Blanchard montre néanmoins, en régressant les variations des taux de chômage sur l'évolution des gains de productivité et d'autres facteurs<sup>9</sup>, que la baisse des gains de productivité dans les pays de l'OCDE entre 1968 et 1980 ne permet pas de prédire la croissance du taux de chômage sur toute la période.

##### ii) Crédit destructrice et problèmes d'appariement sur le marché du travail

Aghion et Howitt (1994) défendent également une vision schumpétérienne du lien entre la croissance et l'emploi. Dans cette vision, des gains de productivité élevés témoignent d'un renouvellement rapide de la base productive d'une économie. Les destructions d'emplois dans les secteurs les moins productifs y sont élevées, mais les créations de nouveaux emplois dans les secteurs productifs le sont aussi. Une économie en forte croissance enregistre donc un taux de séparation et des flux d'entrée et de sortie dans l'emploi plus élevés qu'une économie de croissance faible.

Dans une société où les individus seraient omniscients et capables de se réorienter sans difficulté d'un emploi à un autre, la hausse du taux de séparation n'aurait aucun effet sur le taux de

7. Les auteurs soutiennent aussi que des emplois financés par le secteur public permettent également de réduire le taux de chômage. Le mode de financement de tels emplois (hausse des taxes, endettement, création monétaire) restant à définir.

8. L'effet de capitalisation d'Aghion et Howitt est en réalité plus complexe, mais l'hypothèse permettant d'expliquer le lien positif entre croissance de la productivité et croissance de l'emploi dans leur modèle est le fait que les salaires demeurent constants.

9. Comme la part du capital dans le revenu agrégé, cf. Blanchard, 1998.

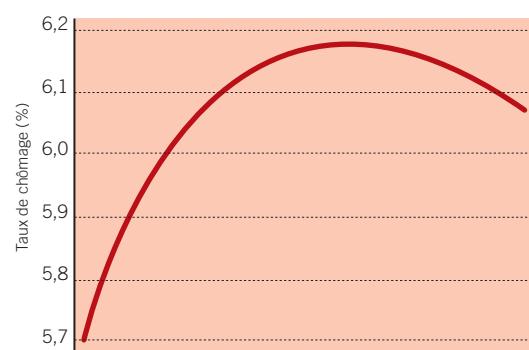
chômage. Mais dans un marché du travail soumis à des contraintes d'appariement, d'information ou de formation (Pissarides et Mortensen, 1994), plus le taux de séparation est élevé, plus le taux de chômage est élevé. Ainsi, la croissance de la productivité est associée à une hausse du taux de chômage. Et une plus faible productivité aurait l'effet inverse : elle réduirait le taux de chômage d'équilibre<sup>10</sup>. Une telle vision est soutenue par les résultats de Davis et Haltiwanger (1992), qui montrent que les périodes de chômage élevé sont des périodes de flux d'entées et de sortie de l'emploi élevés. Mais ces résultats ne sont pas valables pour tous les pays.

### iii) Création destructrice et rigidités : quel effet l'emporte ?

Pour Aghion et Howitt, l'effet de négatif de la croissance sur le taux de chômage (lié à la destruction créatrice et aux problèmes d'appariement) domine jusqu'à un certain seuil, au-delà duquel l'effet de rigidité l'emporte. Ainsi, le côté gauche de la courbe de la figure 5 est dominé par l'effet de création destructrice tandis que la partie droite est dominée par l'effet de rigidité.

En retournant l'analyse pour traiter notre question initiale, dans cette représentation, un ralentissement des gains de productivité pourrait avoir un effet négatif sur l'emploi dans un premier temps : l'effet de rigidité l'emporterait. Une fois ce seuil passé, un ralentissement prolongé des gains de productivité pourrait au contraire abaisser le taux de chômage d'équilibre.

**Figure 5. Effet d'appariement vs. rigidités**

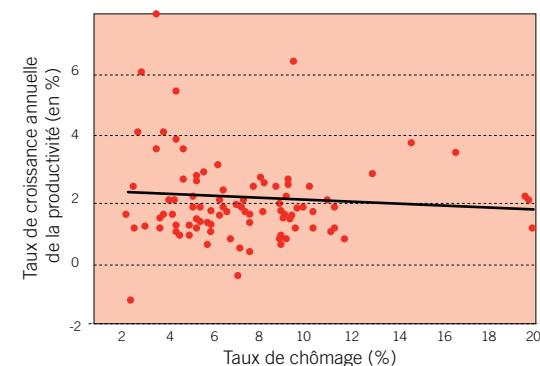


Source : Aghion et Howitt (1994).

10. Ce résultat tient uniquement si le changement technologique et les gains de productivité détruisent des emplois tout en en créant de nouveaux. S'il n'y a pas destruction créatrice, mais maintien de l'emploi, le niveau de chômage est maintenu constant. Cela souligne l'importance du mode de recyclage des gains de productivité.

Si un tel modèle offre des pistes de réflexion intéressantes pour appréhender notre problématique, sa grande faiblesse tient dans l'absence de tests empiriques d'une telle représentation. En fait, lorsque l'on étudie l'évolution des taux de chômage moyens sur cinq ans et les taux de croissance de la productivité moyens, sur la même période, on n'observe aucune corrélation entre les deux (Figure 6). En d'autres termes, le niveau de croissance à moyen terme ne semble pas avoir de lien avec le taux de chômage à cinq ans. Il ne semble pas y avoir non plus de relation à plus long terme.

**Figure 6. Lien entre chômage et croissance à moyen terme**



Source : Cahuc *et al.* (2014).

## 5. CONCLUSION

En résumé, à court terme, une baisse de la croissance est corrélée à la hausse du taux de chômage, ce qui ne surprend guère. Néanmoins, la « loi dite d'Okun » ne renseigne pas sur le sens de la relation entre chômage et croissance – fortement controversé. Ainsi, pour une large partie de la littérature sur le sujet, ce n'est pas tant la croissance qui fait l'emploi, mais l'emploi qui fait la croissance. Le retour de la croissance est vu comme le résultat du succès de la lutte contre le chômage, que ce soit par un meilleur positionnement stratégique sur les marchés mondiaux, une amélioration du fonctionnement du marché du travail, la création d'emplois publics, etc.

Parmi les politiques de l'emploi débattues, la réduction du temps de travail est mise en avant par certains auteurs « décroissants » comme solution à une baisse prolongée et souhaitée des consommations malgré des gains de productivité continus. Le débat économique est intense entre ceux qui pensent que la réduction du temps de

travail est créatrice d'emplois, ceux qui pensent qu'elle ne l'est pas ou alors seulement lorsqu'elle s'accompagne d'une baisse des salaires. Mais il peut y avoir consensus sur le fait qu'elle est nécessaire si effectivement les consommateurs se mettent à baisser « volontairement » leur consommation. Ce qui reste obscur néanmoins, c'est comment atteindre une baisse de la consommation « volontaire » : la RTT ne serait-elle pas le moyen de la décroissance plutôt que l'outil pour créer de l'emploi sans croissance ?

Dans le cas d'un ralentissement prolongé des gains de productivité, la théorie économique avance qu'au-delà d'une période de transition, une évolution plus lente de la productivité du travail pourrait être associée à un taux de chômage « structurel » plus faible. Mais la recherche académique *empirique* sur ces questions est balbutiante. Par ailleurs,

l'indicateur « productivité » traduit mal les évolutions à l'œuvre dans le monde du travail ; une faible évolution de la productivité pourrait masquer des changements qualitatifs importants au sein de certains secteurs et donc remettre en question les conclusions des recherches *théoriques*.

Les liens entre croissance, emploi et chômage ne sont donc pas si automatiques qu'on ne l'avance généralement. Si consensus il y a au sein de la recherche, c'est sur le fait qu'une baisse du temps de travail accompagnée d'une réduction des salaires créerait de l'emploi. Mais l'acceptation d'une réduction de salaires pour relancer l'emploi n'est évidemment pas souhaitable pour de nombreux acteurs. Pour les autres options en jeu, le débat est vif. La politique publique peut investir un espace entre l'emploi et la croissance, mais les contours de cet espace restent à définir. ■

## RÉFÉRENCES

- Aghion, P. et P. Howitt (1994). "Growth and Unemployment". *The Review of Economic Studies*, Vol. 61, No. 3.
- Ball, L., Leigh, D. et P. Loungani (2013). "Okun's Law: Fit at Fifty?", *NBER Working Paper* No. 18668.
- Blanchard, O. et J. Wolfers (2000). "The Role of Shocks and Institutions in the Rise of European Unemployment: The Aggregate Evidence". *The Economic Journal*, Vol. 110, No. 462, Conference Papers.
- Blanchard, O. (1998). "Technological Change, productivity growth, and unemployment". Cours au Massachusetts Institute of Technology <http://economics.mit.edu/files/776>
- BLS (2013). Bureau of Labour Statistics (US) [data.bls.gov/timeseries/](http://data.bls.gov/timeseries/)
- Cahuc, P., Carcillo S. et A. Zylberberg (2014, à paraître). *Labor Economics*, 2<sup>nd</sup> Edition. MIT PRESS.
- Conference Board (2013). Total Economy Database. [www.conference-board.org/data/economydatabase](http://www.conference-board.org/data/economydatabase)
- Davis, S. et J. Haltiwanger (1992). "Gross Job Creation, Gross Job Destruction, and Employment Reallocation". *The Quarterly Journal of Economics*, MIT Press, vol. 107(3): 819-63.
- Dietz, M., Stops, M. et U. Walwei (2011). "Safeguarding jobs in times of crises – Lessons from the German experience". ILO, Geneva [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms\\_192802.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms_192802.pdf)
- Dietz, R. et D. O'Neill (2013). "Enough Is Enough: Building a Sustainable Economy in a World of Finite Resources", Berrett-Koehler Publishers.
- Duval, G. (2013). *Made in Germany. Le modèle allemand au-delà des mythes*. Le Seuil, Paris.
- Gordon, R. (2010). "The Demise of Okun's Law and of Procylical Fluctuations in Conventional and Unconventional Measures of Productivity", NBER Summer Institute, PRBB Research Meeting, Cambridge (MA).
- Jackson, T. (2009). *Prosperity without growth? Economics for a finite planet*, Earthscan, Londres.
- Lechevallier, S. (2011). *La grande transformation du capitalisme japonais (1980-2010)*. Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Meyer, B. et M. Tasci (2012). "An unstable Okun's Law, not the best rule of thumb". *Economic Commentary*, Federal Reserve Bank of Cleveland, issue June 7.
- Mortensen, D. et C. Pissarides (1994). "Job creation and job destruction in the theory of unemployment". *Review of Economic Studies*, 61, 397-415.
- NPR (2011). "Output came back, employment didn't". National Public Radio, cited by Ball *et al.* (2013).
- OCDE (2013). Portail de statistiques en ligne de l'Organisation économique pour la coopération et le développement, [stats.oecd.org](http://stats.oecd.org)
- Okun, A. (1962). "Potential GNP: Its Measurement and Significance". Reprinted as Cowles Foundation Paper 190.
- Stiglitz, J., Sen, A. et J.-P. Fitoussi (2009). « Rapport sur la mesure du progrès économique et social ». [www.stiglitz-sen-fitoussi.fr](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr)
- Victor, P. (2008). *Managing Without Growth: Slower by Design, Not Disaster*. Edwar Elgar Publishing Ltd.

# Les politiques de l'emploi face à la croissance faible

Lucas Chancel, Damien Demainly (Iddri)

PUBLICATIONS DE L'IDDRRI

- Demainly, D., Chancel, L., Waisman, H., Guiavarch, C. (2013). « Une société post-croissance pour le xxi<sup>e</sup> siècle – Peut-on prospérer sans attendre le retour de la croissance ? ». Iddri, *Studies* N°08/13.
- Chancel, L., Demainly, D. (2013). « Quels enjeux pour la protection sociale dans une économie post-croissance ? ». Iddri, *Working Papers* N°17/13.
- Chancel, L. (2013). « Quel bouclier social-énergétique ? ». Iddri, *Working Papers* N°10/13.
- Demainly, D., Verley, P. (2013). « Les espoirs de la révolution industrielle verte : une perspective historique ». Iddri, *Working Papers* N°11/13.

Publications disponibles en ligne sur : [www.iddri.org](http://www.iddri.org)

IDDRRI  
SciencesPo.

www.iddri.org

**I**nstitut de recherche sur les politiques, l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) a pour objectif d'élaborer et de partager des clés d'analyse et de compréhension des enjeux stratégiques du développement durable dans une perspective mondiale. Basé à Paris, l'Iddri accompagne les différents acteurs dans la réflexion sur la gouvernance mondiale des grands problèmes collectifs que sont la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité, la sécurité alimentaire ou l'urbanisation et participe aux travaux sur la redéfinition des trajectoires de développement.

L'Iddri porte une attention toute particulière au développement de réseaux et de partenariats avec les pays émergents et les pays les plus exposés aux risques, de façon à mieux appréhender et partager différentes visions du développement durable et de la gouvernance. Afin de mener à bien son action, l'Iddri s'insère dans un réseau de partenaires issus des secteurs privé, académique, associatif ou public, en France, en Europe et dans le monde.

Institut indépendant, l'Iddri mobilise les moyens et les compétences pour diffuser les idées et les recherches scientifiques les plus pertinentes en amont des négociations et des décisions.

Ses travaux sont structurés transversalement autour de cinq programmes thématiques : gouvernance, climat, biodiversité, fabrique urbaine et agriculture. L'Iddri publie trois collections propres : les *Working Papers* permettent de diffuser dans des délais brefs des textes sous la responsabilité de leurs auteurs ; les *Policy Briefs* font le point sur des questions scientifiques ou en discussion dans les forums internationaux et dressent un état des controverses ; enfin, les *Studies* s'attachent à approfondir une thématique. L'Iddri développe en outre des partenariats scientifiques et éditoriaux, notamment dans le cadre de la publication de *Regards sur la Terre*, fruit d'une collaboration avec l'Agence française de développement, The Energy and Resources Institute et Armand Colin.